

EUROPEAN CONFERENCE
OF
LOCAL AUTHORITIES

FIFTH SESSION
7th - 10th April 1964

Resolution 47 (1964)¹

on regional planning and the problems of regions suffering an economic decline

The Conference :

Observes :

That the standardised or out-of-date production structures of certain industrialised areas are not capable of standing up to the effects of European integration, the consequences of technical progress in some sectors or the appearance of a new source of power;

That in such regions, of which the Borinage is one of the most striking examples, the expansion of some branches of the economy is not sufficient to compensate for the disappearance of the declining industries;

That the one-sided development of production is accompanied by general ageing of the population and of the economic and social infrastructure;

That the reconversion of such regions is a most urgent task, since they are in danger of starting an economic recession in the community and giving rise to social and political tension;

That the solution to the problem is of a structural and demographic nature and lies chiefly in the provision of the conditions necessary for economic and social revival;

That it is important to take fresh advantage of geographical situations that are in general favourable, and of the considerable infrastructure and collective equipment found there;

That it is necessary to make effective use of a body of manpower whose industrial traditions are valuable and whose productivity suffers from the structural defects of the regional economy;

1. Debated and adopted unanimously by the Conference on 10th April 1964, 5th Sitting (See Doc. CPL (5) 40, draft Resolution presented by Mr. Pinkers).

CONFÉRENCE EUROPÉENNE
DES
POUVOIRS LOCAUX

CINQUIÈME SESSION
7 - 10 avril 1964

Résolution 47 (1964)¹

relative à l'aménagement du territoire et au problème des régions en déclin

La Conférence :

Constate :

que les structures uniformes ou surannées de la production de certaines régions industrialisées ne sont pas en mesure de supporter à la fois les répercussions de l'intégration européenne, les conséquences des progrès techniques de certains secteurs et l'arrivée d'une nouvelle source d'énergie;

que dans ces régions, dont le Borinage est un des exemples les plus caractéristiques, l'expansion effective de certaines branches de l'économie ne suffit pas à compenser la disparition des industries en déclin;

que l'orientation unilatérale de la production s'accompagne d'un vieillissement généralisé de la population et de l'infrastructure économique et sociale;

que la reconversion de ces régions est une tâche très urgente, ces zones risquant d'être à l'origine d'une régression économique de la Communauté et de donner lieu à des tensions sociales et politiques;

que la solution du problème est de nature structurelle et démographique et réside essentiellement dans la création de l'ensemble des conditions nécessaires au renouvellement de la situation économique et sociale;

qu'il importe de revaloriser des positions géographiques généralement intéressantes et les importants éléments d'infrastructure et d'équipement collectif qui s'y trouvent rassemblés;

qu'il est nécessaire d'utiliser efficacement une main-d'œuvre dont les traditions industrielles sont précieuses et dont la productivité souffre des défauts structurels de l'économie régionale;

1. Discussion et adoption par la Conférence, à l'unanimité, le 10 avril 1964, 5^e séance (Voir Doc. CPL (5) 40, projet de résolution présenté par M. Pinkers).

That it is necessary to guard against the social, economic and financial consequences of a cumulative process of economic decline;

That a wide decentralisation of new industrial activities must be planned in order to give regions suffering an economic decline an opportunity of renewing their industrial structure;

That in industrial reconversion areas it is essential to improve housing conditions, extend the rare open spaces and plan separate industrial zones and residential zones for the area, to minimise the disadvantages of industrialisation at the human level;

A. Stresses the need to establish an industrial expansion and reconversion plan for every region suffering an economic decline, within the framework of a general regional development plan;

B. Asks national Governments to set in hand a general decentralisation scheme, establishing at regional level institutions having the necessary legislative and financial resources to ensure a continuing social and economic development for each region by the implementation of a wide reconversion plan for regional activities;

Asks the central public authorities, on whom first of all falls the duty of approving the financial effort necessary to ensure the success of any regional reconversion plan, to grant financial aid to local communities in depressed areas that are faced with a permanent deficit;

Expresses the hope for the decentralisation of university education and the provision, in regions capable of being developed, of technical education of high quality;

C. Recalls :

That regional and communal authorities have not only an opportunity but a duty to participate in efforts to develop and re-stabilise regional activities;

That major works and the public works, in general, of municipalities and provincial regional authorities in regions suffering a decline, may have considerable influence in establishing a properly balanced infrastructure;

That consequently the problem of financing such works is of great importance, justifying the intervention of the European Investment Bank within the framework of the European Communities;

qu'il faut prévenir les conséquences sociales, économiques et financières d'un processus cumulatif d'affaissement économique;

qu'il convient de promouvoir une large décentralisation des activités industrielles nouvelles afin de donner aux régions en déclin l'occasion de rénover leur structure industrielle;

qu'il y a lieu de réaliser dans les régions de reconversion industrielle l'amélioration des conditions de logement, l'extension des rares espaces verts et l'aménagement de l'espace en zones industrielles et en zones résidentielles distinctes, afin de réduire les inconvénients de l'industrialisation sur le plan humain;

A. Souligne la nécessité de dresser un plan d'expansion et de reconversion industrielles pour chacune des régions en déclin, dans le cadre d'un plan d'aménagement de la région;

B. Demande aux gouvernements nationaux de réaliser une décentralisation généralisée, constituant à l'échelon régional des institutions dotées des moyens législatifs et financiers nécessaires pour assurer à chaque région un développement économique et social continu, par la mise en œuvre d'un vaste plan de reconversion des activités régionales;

Demande aux pouvoirs publics centraux, auxquels il incombe en premier lieu de consentir l'effort financier nécessaire pour assurer le succès du plan de reconversion régionale, d'accorder les aides financières aux collectivités locales des régions en déclin qui doivent faire face à un déficit permanent de leurs finances;

Souhaite la décentralisation de l'enseignement universitaire et l'établissement, dans les régions susceptibles de développement, d'un enseignement technique de haute qualité;

C. Rappelle :

que les autorités régionales et communales ont non seulement la possibilité, mais aussi le devoir de participer aux efforts pour le développement et le rééquilibre des activités régionales;

que les grands travaux et, de façon générale, les travaux publics des municipalités et des autorités provinciales ou régionales dans les régions en déclin peuvent avoir une influence considérable dans l'élaboration d'une infrastructure équilibrée;

que, par conséquent, le problème du financement de ces travaux revêt une très grande importance qui justifie l'intervention de la Banque européenne d'investissement dans le cadre des Communautés européennes;

Urges local communities in regions suffering an economic decline :

— to co-ordinate their efforts by setting up inter-communal associations, and to undertake joint action in collaboration with regional and central bodies and with the European institutions;

— to make contact with the European institutions to obtain their intervention and assistance;

— to gain gradually, by intelligent and persistent propaganda, the confident support of workers, economic and social groups and the whole population in drafting and implementing the regional reconversion plan.

D. Recalls that local authorities can exert great influence on local public opinion and can prevent social disturbances that would seriously prejudice the European idea, provided that they are informed regarding the projects of the competent authorities and are able to contribute towards them;

Regrets, however, that local authorities are often kept in the dark regarding such projects and regarding their opportunities to intervene;

Requests therefore that the Council of the towns or built-up areas concerned should be informed sufficiently long in advance of the intentions of the public authorities and of industrialists;

Particularly urges European and national authorities to keep the representatives of local communities fully informed regarding their plans for closing down mines or industries and for reconversion, and to undertake nothing in this field without first consulting those authorities;

Requests the six-Power Communities to establish an information programme to make communal and regional authorities fully aware of their possibilities within the framework of the Treaties;

E. Urges the Executives of the three European Communities, the European Investment Bank and the European Social Fund to co-operate towards the solution of these problems, not only with national Governments, but as closely as possible with the authorities of local communities in the affected areas, and urges national Governments to give the regional authorities every opportunity of making the necessary contacts with the European authorities;

Engage les collectivités locales des régions en déclin :

— à coordonner leurs efforts par la constitution d'associations intercommunales et à entreprendre une action commune en collaboration avec les organes régionaux et centraux et avec les institutions européennes;

— à entrer en contact avec les institutions européennes pour obtenir leur intervention, leur assistance;

— à entraîner progressivement, par une propagande intelligente et persévérante, l'adhésion confiante des travailleurs des groupements économiques et sociaux et de la population tout entière à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de reconversion régionale;

D. Rappelle que les pouvoirs locaux peuvent exercer une grande influence sur l'opinion publique locale et éviter des troubles sociaux fort préjudiciables à l'idée européenne, à condition d'être informés des projets des autorités compétentes et d'être en mesure d'y apporter leur contribution;

Regrette cependant que les pouvoirs locaux soient souvent tenus dans l'ignorance de ces projets, de même que des moyens qui s'offrent à eux pour intervenir;

Demande en conséquence que les municipalités des agglomérations concernées soient informées suffisamment à l'avance des intentions des pouvoirs publics et des industriels;

Engage tout particulièrement les autorités européennes et nationales à tenir les représentants des collectivités régionales étroitement informés de leurs projets de fermeture de puits ou d'industrie et de reconversion et à ne rien entreprendre dans ce domaine sans consultation préalable de ces autorités;

Demande aux Communautés des Six de mettre sur pied un programme d'information pour mettre les autorités communales et régionales en parfaite connaissance des possibilités qui leur sont offertes dans le cadre des traités;

E. Engage les Exécutifs des trois Communautés européennes, la Banque européenne d'investissement, le Fonds social européen, à coopérer à la solution de ces problèmes non pas seulement avec les gouvernements nationaux, mais encore, le plus étroitement possible, avec les autorités des collectivités locales des régions défavorisées, et engage les gouvernements nationaux à laisser aux autorités régionales toute latitude pour développer les contacts nécessaires avec les autorités européennes;

F. Requests the Council of Europe to set up within the European Conference of Local Authorities a body to watch over—especially in the light of the information provided by members of the Conference—the development of the economic and social conjuncture in the various regions of Europe in its relation with the policy of European integration and capable of enabling the permanent bodies of the Conference to fulfil those functions of observation and prevention which were shown to be necessary by recent development in the Borinage;

G. Asks the Committee of Ministers to transmit this Resolution to the Governments of member countries and to the Executives of the European Communities.

F. Demande au Conseil de l'Europe la création, auprès de la Conférence européenne des Pouvoirs locaux, d'un organisme chargé d'observer — particulièrement avec les informations fournies par les membres de la Conférence — l'évolution de la conjoncture économique et sociale dans les différentes régions d'Europe, en relation avec la politique d'intégration européenne et susceptible de permettre aux organismes permanents de la Conférence de remplir les fonctions d'observation et de prévention dont les événements récents dans le Borinage démontrent la nécessité;

G. Prie le Comité des Ministres de bien vouloir transmettre la présente résolution aux gouvernements des pays membres ainsi qu'aux Exécutifs des Communautés européennes.